



# EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS PAYS DE LA LOIRE

## BULLETIN 2024

- J'adhère** ou  **Je rejoins** ou  **Je fais un don**  
**ou je réadhère** **la coopérative**  
**au parti politique** dès 10 €  
voir grille de cotisations au verso

NOM ..... Prénom .....  
 H  F Date de naissance .....  
Numéro, rue .....  
Code postal ..... Ville .....  
Tél ..... Mobile ..... Courriel .....

**Adhérent-e** ou **Coopérateur-riche** ou **Donateur-riche**  
Montant de ma cotisation : Montant de ma contribution : Montant de mon don :  
..... euros ..... euros ..... euros

Je choisis le mode de paiement :  
Possibilité de payer en plusieurs fois, s'adresser à la permanence régionale EÉLV (coordonnées en bas de page)

- Chèque à l'ordre de : « Association de financement Europe Écologie Les Verts PdL »  
 Prélèvement automatique : Préciser la fréquence souhaitée (mensuelle, trimestrielle )

Date & signature

- Rappel : en adhérent, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66% du montant de votre versement.
- La loi limite à 7500€ par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.  
L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros.
- Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après enregistrement par les instances d'Europe Écologie – Les Verts de votre région, ce dans un délai maximum de deux mois.
- Les adhérent-e-s du parti politique adhèrent à ses statuts et leurs annexes (à consulter sur le site [www.eelv.fr](http://www.eelv.fr))
- Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à [donneespersonnelles@eelv.fr](mailto:donneespersonnelles@eelv.fr)



# EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS PAYS DE LA LOIRE

## Grille de cotisation

Cette grille de cotisation présente le niveau de cotisation attendue en fonction de votre revenu mensuel.

Les niveaux de cotisation présentés ci-dessous sont indicatifs, et laissent la possibilité à chacun, chacune, de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

**La cotisation minimale est de 36 €, il existe toutefois une cotisation solidaire d'un montant entre 1 € et 35 €.**

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
cotisation solidaire	Entre 1 € et 35 €
< 1 200 €..	36 €
1 200 €	55 €
1 300 €	80 €
1 400 €	100 €
1 600 €	120 €
1 800 €	160 €
2 000 €	200 €
2 300 €	230 €
2 500 €	250 €
2 800 €	300 €
> 3 000 €	Cotisation annuelle correspondant au moins à 0,8 % de votre revenu annuel

## Paiement par prélèvement automatique

Si la cotisation était déjà réglée par prélèvement automatique en 2023, il suffit de nous indiquer le montant à prélever pour 2024 à l'aide de la grille de cotisation.

Pour mettre en place un nouveau prélèvement automatique, il est nécessaire de remplir un mandat de prélèvement (joint) accompagné d'un RIB (avec mentions IBAN+BIC). Le paiement échelonné est possible, il suffit de nous préciser à quelle fréquence procéder aux prélèvements (mensuel, trimestriel, semestriel).

**Merci de renvoyer l'ensemble des documents à notre adresse à Nantes indiquée en bas de cette page.**

